

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL
GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT
CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS
AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

Communiqué de presse n° 14 (F)

26–28 septembre 2000

Déclaration de M. **LEONARD M. GOOD**,
Gouverneur suppléant de la Banque pour le **CANADA**
en séance plénière

**Déclaration de M. Leonard M. Good,
Gouverneur suppléant de la Banque pour le Canada,
en séance plénière,
au nom d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade,
du Belize, du Canada, de la Dominique, de Grenade,
du Guyana, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint-Kitts-et-Nevis,
de Sainte-Lucie, et de Saint-Vincent et les Grenadines**

Lors de ces réunions, il est d'usage pour les intervenants de faire le point de la situation économique dans leur propre pays qui, dans le cas du Canada, est très bonne.

- Depuis 1993, la politique du gouvernement a pour objectif central une forte croissance à long terme qui élèvera le niveau et la qualité de vie de tous les Canadiens. Les dernières années témoignent des résultats que l'économie canadienne peut obtenir de façon durable.
- Depuis 1997, la croissance du produit intérieur brut réel par habitant est aussi forte qu'aux États-Unis, et la création d'emplois a été plus vigoureuse que dans tous les autres pays du G7.
- La croissance du PIB réel s'est accélérée pour atteindre 4,5 % en 1999, plus d'un point de plus que l'année précédente, ce qui en fait la croissance la plus robuste des pays du G7. Elle est restée ferme pendant le premier semestre de l'année 2000. L'économie canadienne, qui n'a cessé de se développer pendant les vingt derniers trimestres, connaît sa plus longue période de croissance ininterrompue depuis le milieu des années 60.
- Le dynamisme du marché du travail illustre la solidité de la performance économique canadienne. Le taux de chômage a été ramené de près de 10 % à la fin de 1996 à 6,6 % en mai et juin derniers, son niveau le plus bas depuis mars 1976. Il était de 7,1 % en août.
- Les pressions inflationnistes intérieures restent faibles, même si le niveau général de l'inflation a légèrement augmenté du fait de la forte hausse des prix mondiaux du pétrole. Le solde des transactions courantes est devenu positif, soutenu par l'amélioration de la conjoncture économique internationale ; une plus grande compétitivité, qui se traduit par un renforcement de la croissance de la productivité et une inflation faible ; et une amélioration des termes de l'échange.
- La reprise économique des dernières années tient pour beaucoup aux politiques économiques et budgétaires solides adoptées par le Canada, qui ont permis d'éliminer le déficit, d'infléchir fortement le ratio dette-PIB et de maintenir l'inflation à un faible niveau. En outre, ces politiques fournissent l'assise des

futurs résultats économiques qui contribueront de façon déterminante à la prospérité du pays.

Permettez-moi d'utiliser les quelques minutes qui me restent pour présenter un certain nombre de remarques sur l'état actuel de la coopération pour le développement.

Nous sommes à un carrefour important de notre histoire. Il y a tout juste dix ans, la fin de la guerre froide a ouvert de nouveaux horizons à ceux d'entre nous qui travaillent dans le domaine du développement. Nous pouvons aujourd'hui dépasser les clivages idéologiques qui ont marqué l'après-guerre, coopérer pour promouvoir le développement et nous préoccuper uniquement de l'efficacité de notre action et de son impact sur la pauvreté, comme cela aurait toujours dû être le cas.

Nul d'entre nous n'ignore que les pays en développement ont enregistré un certain nombre de progrès au cours des 50 dernières années :

- Entre 1970 et 1997, l'espérance de vie moyenne dans l'ensemble de ces pays est passée de 55 à 65 ans.
- Pendant la même période, le taux d'alphabétisation des adultes y est passé d'un peu moins de 50 % à environ 70 % ; dans le même temps, l'écart entre les femmes et les hommes, et entre les filles et les garçons, a commencé à se resserrer.
- Près de 70 % de la population du monde en développement a aujourd'hui accès à une eau salubre, contre 30 % en 1970.

Pour une large part, ces progrès sont à porter au crédit des pays en développement eux-mêmes.

Nous savons aussi que de nombreux défis restent à relever.

- La moitié des 6 milliards d'habitants de notre planète vivent avec moins de 2 dollars par jour ; 1,3 milliard subsistent avec moins de 1 dollar.
- Dans 70 pays, le revenu moyen est inférieur à son niveau des années 80, et les 20 % les plus pauvres de la planète ne reçoivent que 1,2 % du revenu mondial.
- Plus de 30 000 enfants meurent chaque jour de maladies que l'on sait le plus souvent prévenir. Une mauvaise nutrition est responsable de plus de la moitié de ces décès.
- Plus de 20 % des enfants d'âge scolaire, dont deux tiers de filles, ne vont pas à l'école.

La guerre froide appartenant au passé, nous pouvons nous attaquer à ces problèmes en procédant différemment. Il nous faut commencer par reconnaître que nous avons commis quelques erreurs dans notre façon d'aborder le développement au cours des 50 dernières années.

- Notre action a souvent été déséquilibrée, privilégiant l'économie au détriment des aspects sociaux, institutionnels et politiques.
- Il était irréaliste de penser que les pays pouvaient effectuer une double transformation — politique et économique — en très peu de temps.
- Les bailleurs de fonds n'ont pas suffisamment coordonné leur action, ont trop souvent songé à leur propre image et ont eu trop tendance à intervenir dans des domaines « porteurs ».
- Et surtout, l'aide était trop orientée par les bailleurs de fonds.

Mais nous avons tiré quelques enseignements de ces erreurs, et ces enseignements sont à la base même du « Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle » et du Cadre de développement intégré de la Banque mondiale.

Plus particulièrement, nous comprenons aujourd'hui mieux l'importance d'une approche globale et équilibrée du développement.

- Nous savons qu'il faut favoriser la mise en place d'un cadre macroéconomique solide, mais nous tenons compte des impacts sociaux et politiques.
- Nous veillons à ce que le développement social et institutionnel aille de pair avec l'essor économique.
- Nous avons maintenant une vision plus réaliste des délais nécessaires pour obtenir des résultats.
- Nous reconnaissons que l'action des bailleurs de fonds doit être mieux coordonnée et plus cohérente.
- Nous reconnaissons que les pays en développement doivent être les propres artisans de leurs stratégies de développement.

Nous nous tournons aujourd'hui vers des formules globales — le Cadre de développement intégré (CDI), les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP), les approches à l'échelle de l'ensemble d'un secteur (SWAps) et les programmes d'investissement sectoriels (SIP) — qui appliquent ces principes.

Nous constatons que ces principes ne sont pas faciles à mettre en oeuvre et qu'ils impliquent des changements dans le mode de travail des institutions financières internationales et des organismes d'aide bilatérale.

Le rapport d'activité que la Banque vient de faire paraître sur l'exécution du CDI a été examiné lundi par le Comité du développement. Il montre que les opérations dans les treize pays pilotes avancent, mais à un rythme différent. Dans le même temps, de nombreux pays PPTTE progressent sur la voie de l'adoption de CSLP, même si nous devons continuer à examiner les aspects liés aux délais, à la conditionnalité et aux capacités.

Les bailleurs de fonds ont eux aussi commencé à avancer. L'adhésion aux principes du CDI est large, mais pas universelle. Toutefois, on se heurte à un certain nombre de vrais problèmes au niveau de la programmation.

Les nouveaux modes et instruments de programmation ont des conséquences importantes pour les bailleurs d'aide bilatérale. L'agence canadienne de coopération pour le développement, l'ACDI, n'a que récemment commencé à comprendre et à apporter les changements nécessaires.

À l'heure actuelle, nous ne participons qu'à un nombre limité d'approches à l'échelon de l'ensemble d'un secteur, et il nous reste beaucoup à apprendre dans ce domaine. Nous n'avons pas encore étudié en détail toutes les incidences que le principe de la « mise en commun des ressources » peut avoir du point de vue de notre système de justification d'emploi des fonds. Le dossier du déliement de l'aide, actuellement examiné à l'OCDE, ne progresse pas aussi vite que l'exige le processus des CSLP.

L'effort de coordination de l'action des bailleurs de fonds, qui est au coeur même des principes du CDI, vient tout juste de commencer. La collaboration au niveau des projets n'est pas suffisante ; le principe de coordination doit s'appliquer à tous les stades de l'aide, depuis l'étude diagnostique jusqu'au suivi et à l'évaluation des résultats, en passant par la définition des buts et objectifs, la passation des marchés et les rapports financiers.

Permettez-moi de vous exposer quelques-uns des objectifs que nous nous sommes fixés à l'ACDI pour l'année à venir. Nous examinerons avec soin le diagnostic et la vision dont les pays auront eux-mêmes fait état aux fins du CDI et des CSLP. Nous le ferons non seulement dans le cadre de nos fonctions au Conseil des administrateurs de la Banque mondiale, mais aussi pour définir les principes directeurs et le cadre d'orientation de la programmation de notre propre aide bilatérale.

Parmi le nombre croissant de pays appliquant le CDI à titre expérimental ou ayant adopté un CSLP, nous chercherons à en choisir deux ou trois, pour lesquels nous pourrions engager des ressources supplémentaires et des actions nouvelles, tirer le meilleur parti de nos propres politiques et procédures opérationnelles et assurer une coordination plus

rigoureuse avec les autres bailleurs de fonds. En d'autres termes, nous commencerons à « faire bouger les normes », pour reprendre l'expression utilisée par notre ministre, M. Martin, dans sa déclaration destinée au Comité du développement.

Même si cette manière judicieuse, mais non classique, d'aborder la coopération pour le développement pose un certain nombre de problèmes, le Canada croit aux principes qui sous-tendent cette approche et souhaiterait que nous nous efforcions tous de les mettre en pratique.

Notre groupe de pays, qui comprend deux bailleurs de fonds — le Canada et l'Irlande — et onze États des Caraïbes, dont beaucoup sont des emprunteurs de la Banque, est convaincu des mérites de cette approche du développement cohérente, coordonnée, équilibrée, réaliste et politiquement prudente, qui fait jouer un rôle moteur aux pays bénéficiaires.